

Annexe 2 à l'article 2, alinéa 2, lettre b

(état au 01.02.2022)

Réglementation de la DIJ des droits d'accès à la Gestion centrale des personnes (GCP)

Profils GCP selon l'annexe 1 O GCP	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1 Office des assurances sociales (OAS)										
1.1 Demande de droits pour le personnel : direction au sein de l'OAS et sa suppléance										
1.1.1 Personnel du domaine de l'assurance obligatoire des soins (suppléance comprise) But: contrôle du respect de l'obligation de contracter une assurance-maladie	X				X					
1.1.2 Personnel du domaine de la réduction des primes (suppléance comprise) But: application de la réduction des primes	X				X					
1.2 Demande de droits pour le système : responsable de l'application pour l'OAS et sa suppléance										
1.2.1 EVOK - Accès aux données personnelles par l'intermédiaire du service web de la GCP en vue de la production de dossiers personnels complets, l'application ne permettant pas d'enregistrer ou de modifier notamment les noms et les coordonnées. - Développement, maintenance, exploitation et assistance technique: DV Bern SA (voir ch. 1.3.1)	X				X					
1.3 Demande de droit pour le mandataire : responsable de l'application pour l'OAS et sa suppléance (mandant)										
1.3.1 DV Bern SA - Mandat: développement, maintenance et exploitation d'EVOK et assistance technique - Ayants droit: analystes d'affaires, ingénieurs en développement logiciel	X				X					
2 Office de l'information géographique (OIG)										
2.1 Demande de droits pour le système : direction au sein de l'OIG et sa suppléance; direction au sein du Bureau cantonal du registre foncier et sa suppléance										

Profils GCP selon l'annexe 1 O GCP	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2.1.1 Capitastra But: tenue du registre foncier (données du registre foncier électronique) et des données de la mensuration officielle (GRUDA-MO)	X			X	X					
2.1.2 GRUDIS But: système d'information sur les données relatives aux immeubles pour les ayants droit	X				X					
2.2 Demande de droits pour le mandataire: direction au sein de l'OIG et sa suppléance; direction au sein du Bureau cantonal du registre foncier et sa suppléance										
2.2.1 Bedag Solutions SA But: développement et maintenance de Capitastra et de GRUDIS Ayants droit: analystes d'affaires, ingénieurs en développement logiciel	X			X	X					
2.2.2 TIC DIJ But: contrôle de la gestion des services GRIBE, en particulier en ce qui concerne Capitastra et GRUDIS, leur exploitation, les tests qui s'y rapportent et l'assistance technique Ayants droit: gestionnaires des services	X				X					
3 Office du registre du commerce (ORC)										
3.1 Demande de droits pour le personnel: direction au sein de l'ORC et sa suppléance										
3.1.1 Tout le personnel But: tenue du registre du commerce	X				X					
4 Offices des poursuites et des faillites (OPF)										
4.1 Demande de droits pour le personnel: direction au sein des OPF et sa suppléance										
4.1.1 Tout le personnel But: examen de la compétence à raison du lieu dans les procédures de poursuite et/ou de faillite; examen de la capacité de poursuivre et d'être poursuivi; évaluation de la fortune auprès de tiers	X				X					
4.2 Systèmes										
4.2.1 eXpert (poursuite) But: traitement des procédures de poursuite	X				X					
4.2.2 eXpert (faillite) But: traitement des procédures de faillite	X				X					
5 Bureaux du registre foncier										

Profils GCP selon l'annexe 1 O GCP	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
5.1 Demande de droits pour le personnel : direction au sein du Bureau cantonal du registre foncier et sa suppléance; délégation aux conservateurs et conservatrices en chef des bureaux régionaux et aux responsables des agences										
<u>5.1.1 Tout le personnel</u> But: tenue du registre foncier				X					X	
5.2 Demande de droits pour le système : direction au sein du Bureau cantonal du registre foncier et sa suppléance; direction au sein de l'OIG et sa suppléance										
<u>5.2.1 Capitastra</u> But: tenue du registre foncier (données du registre foncier électronique) et des données de la mensuration officielle (GRUDA-MO)	X			X	X					
<u>5.2.2 GRUDIS</u> But: système d'information sur les données relatives aux immeubles pour les ayants droit	X				X					
5.3 Demande de droits pour le mandataire : direction au sein du Bureau cantonal du registre foncier et sa suppléance; direction au sein de l'OIG et sa suppléance										
<u>5.3.1 Bedaq Solutions SA</u> But: développement et maintenance de Capitastra et de GRUDIS Ayants droit: analystes d'affaires, ingénieurs en développement logiciel	X			X	X					
<u>5.3.2 TIC DIJ</u> But: contrôle de la gestion des services GRIBE, en particulier en ce qui concerne Capitastra et GRUDIS, leur exploitation, les tests qui s'y rapportent et l'assistance technique Ayants droit: gestionnaires des services	X				X					

Avis du Bureau pour la surveillance de la protection des données:

Date de la version	Date de l'avis
14.09.2021	14.09.2021
01.02.2022	09.12.2021